

**National LASER de printemps
Laser Standard - Laser Radial - Laser 4.7**

**Championnat de France Promotion
Laser Radial Féminin - Laser Radial Masculin - Laser Standard**

Centre Nautique de Fouesnant Cornouaille - 9 au 12 mai 2013

AVIS DE COURSE

1. REGLES :

La régate sera régie par :

- 1.1. Les règles telles que définies dans les Règles de Course à la Voile
- 1.2. les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « prescriptions »,
- 1.3. les règlements fédéraux,
- 1.4. En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1. Le National Laser de Printemps est ouvert aux concurrents français ou étrangers pour les séries Laser Standard, Laser Radial et Laser 4.7.

3.2. L'épreuve sert de support au Championnat de France Promotion 2013. Ce dernier est réservé aux concurrent(e)s âgé(e)s de plus de 18 ans (nés en 1995 et avant) et licencié(e)s auprès de la F.F.V pour les séries Laser Radial Féminin, Laser Radial Masculin et Laser Standard.

3.3. Pré-inscriptions et inscriptions:

Pour faciliter l'organisation de l'épreuve, il est demandé aux concurrents de se pré-inscrire **avant le 30 avril 2013**.

- Les pré-inscriptions peuvent être faites par courrier ou sur le site www.cnfc.fr. Pour les pré-inscriptions sur le site Web, l'envoi du règlement n'est pas exigé. Il est demandé aux concurrents pré-inscrits de signaler par courriel à contact@cnfc.fr toute annulation ou modification ultérieure.

- Les concurrents désirant se pré-inscrire par courrier doivent compléter le formulaire joint en l'envoyant accompagné du règlement des frais d'inscription à Centre nautique de Fouesnant Cornouaille, 1 chemin de Kersentic BP 22 29170 FOUESNANT avant le 30 avril 2013.

- Les pré-inscriptions hors délai et inscriptions sur place sans pré-inscription seront majorées de 10€ et ne donneront pas droit au cadeau de bienvenue.

3.4. Documents à présenter:

Les concurrents devront confirmer leur inscription sur place (bâtiment central du centre nautique) en présentant les documents suivants après passage à la jauge:

- leur licence FFVoile valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs,
- l'autorisation de port de publicité si nécessaire,
- le timbre de classe AFL 2013

Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF et justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

4. DROITS D'INSCRIPTION

Pour les pré-inscriptions enregistrées **avant le 30 avril 2013**, les frais d'inscription sont de 45€.
A partir du 1^{er} mai, les frais d'inscriptions seront majorés de 10€.

5. GROUPES.

En fonction du nombre d'inscrits dans les différentes classes la course pourra se dérouler en groupes avec phase qualificative et finale. Le déroulement sera précisé dans les IC.

6. PROGRAMME

6.1. Confirmation d'inscription et jauge :

Le 8 mai 2013 de 16h00 à 19h00 : Accueil, marquage du matériel, confirmation des inscriptions.

Le 9 mai 2013 de 9h00 à 13h00 : Accueil, marquage du matériel, confirmation des inscriptions.

6.2. Jours de course :

Date	Classes	Heure du 1er signal d'avertissement (Ouverture de l'émergence départ : au moins 1h00 avant)	
Judi 9 mai 2013	Toutes	14h30	1 ou 2 courses
Vendredi 10 mai 2013	Toutes	11h00	1 à 3 courses
Samedi 11 mai 2013	Toutes	11h00	1 à 3 courses
Dimanche 12 mai 2013	Toutes	10h00 Après les courses	1 ou 2 courses Palmarès

7. JAUGE

Les bateaux participants doivent être en conformité avec les règles de jauge Laser Standard ou Laser Radial ou Laser 4.7. Les concurrents devront se présenter à la jauge devant le centre nautique avec leur voile (tamponnage) avant de pouvoir confirmer leur inscription sur place.

8. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de courses et leurs annexes seront affichées au panneau officiel à partir du 8 mai 2013 à 16h00. Une copie sera remise individuellement à chaque concurrent pré-inscrit lors de la confirmation de l'inscription sur place (dans la limite du stock disponible).

9. LES PARCOURS

Ils seront de type trapèze.

10. CLASSEMENT

Trois courses devront être validées pour valider la compétition.

11. BATEAUX ACCOMPAGNATEURS

Il est demandé aux bateaux accompagnateurs de s'inscrire dès leur arrivée auprès du secrétariat de course.

12. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

13. RÉSULTATS du National Laser et TITRES DE CHAMPIONS de FRANCE décernés

13.1. National Laser de Printemps 2013

Outre les classements scratch Standard, Radial et 4.7, les classements généraux finaux comporteront les sous-classements suivants, s'ils comportent un nombre minimum de concurrents:

* Laser Standard

Premier "Junior" - né(e) en 1994 ou après – 10 concurrents au moins

Premier "Apprenti master" - né(e) entre 1969 et 1978 – 5 concurrents au moins

Premier "Master" - né(e) entre 1959 et 1968 – 5 concurrents au moins

Premier "Grand master" - né(e) entre 1949 et 1958 – 5 concurrents au moins

* Laser Radial

- Première "féminine" - 10 concurrentes au moins
- Première "féminine Jeune" - née en 1995 ou après – 10 concurrentes au moins
- Premier "Cadet" - né(e) en 1996 ou après – 10 concurrents au moins
- Premier "Apprenti master" - né(e) entre 1969 et 1978 – 5 concurrents au moins
- Premier "Master" - né(e) entre 1959 et 1968 – 5 concurrents au moins
- Premier "Grand master" - né(e) entre 1949 et 1958 – 5 concurrents au moins
- Premier "Grand grand master" - né(e) en 1948 ou avant – 2 concurrents au moins

* Laser 4.7

- Première "féminine" - 10 concurrentes au moins

* Classement Club

- Premier "Club"

Le classement "Club" obtenu par cumul des places au scratch du meilleur LASER STANDARD, des 2 meilleurs LASER RADIAL et du meilleur LASER 4.7 d'un même club. Si un club a moins de 2 concurrents en laser radial ou pas de concurrent en laser standard ou laser 4.7, le ou les manquants marquent un nombre de points égal au nombre des inscrits + 1 de la classe correspondante.

13.2. Championnat de France Promotion 2013

Les titres de CHAMPION(NE), DE VICE-CHAMPION(NE) DE FRANCE ET DE 3EME seront décernés aux trois premiers Laser Standard, Laser Radial Féminin et Laser Radial Masculin par extraction du classement général de l'épreuve sans recalcul des points.

Les trois premiers concurrents(es) défini(e)s ci-dessus recevront respectivement une médaille d'Or, d'Argent et de Bronze.

14. DECHARGE DE RESPONSABILITE

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

15. DROIT D'UTILISER LE NOM ET L'APPARENCE :

En participant à cette épreuve, le concurrent autorise automatiquement l'autorité organisatrice et les sponsors de l'épreuve à utiliser et montrer, à quelque moment que ce soit, des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même pendant la période de la compétition intitulée "National Laser de Printemps" et "Championnat de France Promotion", à laquelle le concurrent participe et à utiliser sans compensation son image et son nom sur tous matériaux liés à la dite épreuve.

16. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

De nombreux hébergements sont possibles sur place. Contacter l'office de tourisme 02.98.56.00.93 ou www.ot-fouesnant.fr

Quelques possibilités d'hébergement sur place au centre nautique en 1/2 pension (Forfait demi-pension : 55€ du jeudi soir au dimanche matin ou 65€ du mercredi nuit au dimanche matin sauf repas du samedi soir (repas coureur samedi 10€ – inscription à part) - contacter le secrétariat du centre nautique).



Renseignements, inscriptions :

Centre nautique de Fouesnant Cornouaille
1 chemin de Kersentic BP 22 29170 FOUESNANT
Tél: 02.98.56.01.05 Fax: 02.98.56.65.54
Courriel : contact@cnfc.fr
Infos et inscriptions en ligne sur: www.cnfc.fr

**Annexe Prescriptions of the Fédération Française de Voile
Racing Rules of Sailing 2013-2016**

Applying to foreign competitors

RRS 64.3

FFVoile Prescription (*):

The jury may ask the parties to the protest, prior to checking procedures, a deposit covering the cost of checking arising from a protest concerning class rules.

RRS 67

FFVoile Prescription (*):

Any question about or request of damages arising from an incident involving a boat bound by the Racing Rules of Sailing or International Regulation to Prevent Collision at Sea depends on the appropriate courts and will not be dealt by the jury.

RRS 70. 5

FFVoile Prescription (*):

In such circumstances, the written approval of the Fédération Française de Voile shall be received before publishing the notice of race and shall be posted on the official notice board during the event.

RRS 78

FFVoile Prescription (*):

The boat's owner or other person in charge shall, under his sole responsibility, make sure moreover that his boat comply with the equipment and security rules required by the laws, by-laws and regulations of the Administration.

RRS 86.3

FFVoile Prescription (*):

An organizing authority wishing to change a rule listed in RRS 86.1 in order to develop or test new rules shall first submit the changes to the FFVoile, in order to obtain its written approval and shall report the results to FFVoile after the event. Such authorization shall be mentioned in the notice of race and in the sailing instructions and shall be posted on the official notice board during the event.

RRS 88

FFVoile Prescription (*):

Prescriptions of the FFVoile shall be neither changed nor deleted in the notice of race and sailing instructions, except for events for which an international jury has been appointed.

In such case, the prescriptions marked with an asterisk (*) shall be neither changed nor deleted in the notice of race and sailing instructions. (The official translation of the prescriptions, downloadable on the FFVoile website www.ffvoile.fr, shall be the only translation used to comply with RRS 90.2(b)).

RRS 91

FFVoile Prescription (*):

The appointment of an international jury meeting the requirements of Appendix N is subject to prior written approval of the Fédération Française de Voile. Such notice of approval shall be posted on the official notice board during the event.

APPENDIX R

FFVoile Prescription (*):

Appeals shall be sent to the head-office of Fédération Française de Voile, 17 rue Henri Bocquillon, 75015 Paris – email: jury.appel@ffvoile.fr

✂-----

NATIONAL LASER de PRINTEMPS 2013 – CN Fouesnant

Fiche à faire parvenir au centre nautique avant le 30 avril 2013
accompagnée du règlement par chèque

FICHE de PRE-INSCRIPTION

Nom: _____ Prénom : _____

Adresse: _____

CP: _____ Ville: _____

N° licence: _____ Sexe: M / F Date de naissance: ____/____/____

N° de Club: _____ Nom du Club: _____

N° de voile: _____ Série : STANDARD / RADIAL / 4.7

Nombre de repas vendredi soir x 10€ ou Nombre de repas samedi soir x 10€